

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU GROUPE ORANGE **ORANGE ET SON DESTIN**

Orange est une entreprise où près de 80% du personnel est actionnaire et détient 4,99% du capital (au 31/12/2015). **Première organisation syndicale du Groupe Orange**, la CFDT a décrypté, comme chaque année au personnel, les résolutions soumises à l'A.G. des actionnaires et indiqué la manière dont elle s'est positionnée dans les conseils de surveillance des fonds du Plan d'Épargne Groupe (PEG).

## **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (A.G.) DES ACTIONNAIRES DU GROUPE ORANGE SE TIENDRA MARDI 7 JUIN 2016**

L'AG statuera sur plus d'une quinzaine de résolutions proposées par le Conseil d'Administration, mais aussi par des organisations syndicales ou associations d'épargnants salariés. Les principaux sujets de ces résolutions concernent le niveau du dividende de l'action ORANGE, la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, mais également la gouvernance du Conseil d'Administration.

### **VERSER UN DIVIDENDE SANS HYPOTHÉQUER L'AVENIR**

Comme en 2014 et 2015, une résolution alternative initiée par la **CFDT**, et validée par un des conseils de surveillance des fonds salariés,  **vise à limiter le dividende à 0,50 € par action au titre de l'année 2015** (vs 0,60 € proposés aux actionnaires par le Conseil d'Administration dans la 3<sup>e</sup> résolution soumise au vote).

**Pour la CFDT, cette modération du dividende est essentielle pour l'avenir d'Orange !**

Cette économie de 0,10 € par action maintient le dividende à un niveau correct tout en permettant :  
- **près de 2 000 embauches supplémentaires** pour combler une partie des nombreux départs : l'embauche de jeunes, tant dans les domaines de l'innovation numérique que dans celui du service aux clients, est une **garantie pour l'avenir** de l'entreprise par une vraie prise en compte de l'expérience clients.  
- **un investissement de 135 M€ supplémentaires** : dans un marché ultra-concurrentiel, Orange doit se distinguer par la qualité de ses réseaux, la qualité de son service et sa capacité à innover.

### **STABILISER L'ACTIONNARIAT - LIMITER LE NOMBRE DE MANDAT D'ADMINISTRATEURS - FÉMINISER LE CA**

Fidèle à ses convictions, la **CFDT** a également proposé aux conseils de surveillance des fonds d'actions Orange du Plan d'Épargne Groupe d'autres résolutions visant à : **stabiliser l'actionnariat** et le fidéliser à long terme (au-delà de 2 ans) ; **limiter à 3 le nombre total de mandats détenus simultanément** pour les administrateurs siégeant au CA d'Orange ; **instaurer la parité femmes / hommes parmi les administrateurs indépendants** siégeant au sein du CA d'Orange. Cette dernière fait l'objet d'une question écrite relayée par les conseils de surveillance des fonds de Cap'Orange et d'Orange Action.

### **SAISIR LES OPPORTUNITÉS - POURSUIVRE LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS DU GROUPE**

La question de la gouvernance, avec l'État actionnaire, était au centre des préoccupations de la **CFDT** lors du rapprochement raté avec Bouygues Télécom qui a marqué la période. C'est un rendez-vous loupé avec la **recomposition inéluctable du secteur français des télécoms**. La **CFDT** craint que **l'emploi global et les capacités d'investissement de l'ensemble des acteurs y diminuent** alors que l'industrie du numérique est un enjeu majeur pour demain. Cette opportunité aurait aussi permis au secteur français des télécoms de mieux se mobiliser pour affronter **l'inévitable consolidation du secteur européen**.

La transformation numérique, comme la question de la fidélisation de la clientèle, sont des éléments structurants pour le revenu des entreprises. Le **lancement d'Orange Bank est à cet effet un acte fort de déclinaison du nouveau plan stratégique qui intervient au moment opportun**. Fort de la confiance de ses clients, de son savoir-faire numérique, de l'évolution des usages, le défi se valait d'être relevé.

*La CFDT est le syndicat français le plus implanté dans les entreprises, les administrations. C'est le premier syndicat du secteur des Télécoms en France et également pour le Groupe Orange (98 000 salariés).*

*À Orange SA (maison mère), ce sont plus de 1500 hommes et femmes engagés avec la CFDT pour représenter les salariés, au sein d'une organisation syndicale arrivée 1<sup>ère</sup> aux élections professionnelles de novembre 2014 (et également première organisation syndicale chez les cadres).*